

Guide pour les élèves participant au challenge sécurité routière inter-classes des Yvelines 2026-2027

A) Présentation du Challenge

Si tu tiens ce guide, c'est que tu participes à l'édition 2026-2027 du challenge sécurité routière inter-classes des Yvelines!

En quelques mots, voici une présentation de cet événement :

Qu'est-ce que le challenge sécurité routière inter-classes des Yvelines ?

Le challenge est une compétition amicale en individuel ou en équipes des collégiens et lycéens yvelinois de classe de 4^e, de 3^e et de seconde toutes filières confondues.

L'objectif est de réaliser une production originale portant sur une thématique de la sécurité routière.

Cette année, le thème du challenge porte sur la mobilité douce et se nomme :

« Challenge Génération Sécurité Routière »

Qu'est-ce qui est attendu de moi ?

Individuellement ou avec ton équipe, tu vas réaliser une affiche/dessin ou une vidéo ou un audio dans le cadre de ce thème. Lors de cet événement, tous les élèves participants lauréats sont récompensés par des prix offerts par la coordination Sécurité Routière.

Les productions des gagnants seront diffusées dans tout le Département.

Ce challenge est organisé en partenariat avec l'Éducation Nationale et la coordination Sécurité Routière de la Préfecture des Yvelines mise en œuvre par la Direction Départementale des Territoires.

B) Les dates clés

Lorsque tu reçois ce document, tu es déjà inscrit pour le challenge.

23 avril 2027 : date limite pour rendre la production.

Aucune production ne sera acceptée après cette date. C'est l'adulte référent qui est chargé d'envoyer les productions à la coordination Sécurité Routière. Ces productions seront examinées ensuite en présélection (cette étape a lieu en fonction du nombre d'établissements inscrits).

Semaine 19/2027 du 10 au 15 mai 2027 : date de la cérémonie de remise des récompenses à la Préfecture des Yvelines.

Les gagnants sont récompensés par une remise des prix. Un gagnant est désigné par catégorie (affiche/dessin, vidéo, audio).

C) La production

Rappel : le thème de cette année est la mobilité douce et se nomme « **Challenge Génération Sécurité Routière** » (c'est-à-dire déplacements à pied ou en trottinette (dont électrique) ou en vélo (dont électrique) en toute sécurité pour soi et pour les autres.

Quelque que soit le format choisi (audio, vidéo ou affiche/dessin), ta créativité et ta compréhension du thème seront tes meilleurs outils pour ce challenge.

D) Les ressources documentaires

Pour t'aider dans ta réflexion, voici les sites Internet de référence :

➔ <https://www.securite-routiere.gouv.fr/> : le site de la Délégation à la Sécurité Routière pour la réglementation (vélos, trottinettes, piétons, automobiles, etc) et les chiffres des accidents au niveau national

➔ <https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-medias/publications/guides-affiches-depliants> : le site de la Délégation à la Sécurité Routière pour les affiches et vidéos de campagne de la Sécurité Routière

➔ <https://www.yvelines.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-Routiere> : le site de la préfecture des Yvelines pour les actions de sécurité routière des Yvelines et les chiffres d'accidents du département

➔ <https://eduscol.education.fr/941/education-la-securite-routiere> : ce site propose des ressources clés pour s'éduquer sur des thèmes de la Sécurité Routière.

Le cahier des charges techniques est un autre document à ta disposition. Il s'agit d'un document expliquant les caractéristiques techniques que doit respecter chaque type de production. Par exemple, si tu choisis de prendre une photo, le cahier des charges aide à savoir quels critères doivent être respectés (si l'image doit être en portrait ou en paysage, de quelle qualité, etc.).

D) Le dossier de présentation

Avec la production (affiche/dessin ou audio ou film), un dossier de présentation doit être rendu.

Ce dossier est personnel, il n'est pas possible de rendre le même dossier de présentation pour tous les lycéens ou les équipes d'un établissement. Les éléments qui y figurent aident le jury à déterminer les conditions dans lesquelles ce projet a été réalisé et à évaluer ta manière de travailler en individuel ou en équipe. Cela permet également au jury de comprendre les choix créatifs derrière chaque production.

Le document « Dossier de présentation à rendre avec les productions » présente les questions auxquelles toi ou ton équipe devez répondre.

Tu trouveras tous les documents nécessaires réglementant ce challenge sur le site de la préfecture des Yvelines : <https://www.yvelines.gouv.fr/Actualites>